



Collaborateur direct de l'huissier de justice titulaire de l'étude, le clerc expert est un juriste qualifié.

Il définit la stratégie de recouvrement, organise et conduit les opérations de recouvrement des créances. Il est responsable du choix des procédures mises en œuvre, pilote les procédures d'exécution et élabore les actes. Il encadre l'équipe technique en charge de la gestion des dossiers et coordonne l'action des différents intervenants. Il assure également la relation avec les clients de l'étude.

Cette fonction nécessite polyvalence et flexibilité et est soumise à des règles déontologiques et au secret professionnel.

La fonction de clerc expert est exercée par ceux qui se destinent à la carrière d'huissier de justice ou, à défaut, à un emploi de cadre au sein d'une étude.

ACTIVITÉS

Pilotage d'une activité de recouvrement

- Définir une stratégie de recouvrement
- Conduire les opérations de recouvrement
- Animer une équipe

Contribution à l'exécution des décisions de justice

- Définir une stratégie d'exécution
- Rédiger un acte et une formalité

Contrôle de la conformité des actes

- Réaliser la veille juridique.
- Expliquer les changements de procédure liés aux évolutions juridiques
- Contrôler les actes

Sécurisation des relations juridiques

- Rédiger un bail
- Dresser un constat

Gestion de la relation client

- Mener un entretien d'exploration du besoin client
- Rendre compte au client
- Négocier une convention client (recouvrement amiable)
- Calculer le coût d'une prestation

MÉTIER ET DÉCLINAISONS

Il existe de nombreuses déclinaisons du métier car la palette des activités qui lui sont ouvertes est importante et peut-être déclinée différemment d'une étude à l'autre. Dans les petites études, le clerc expert suit

tous les dossiers sous la responsabilité de l'huissier de justice. Dans les études plus importantes, il peut se spécialiser sur une ou plusieurs des activités de l'étude.

ACCÈS AU MÉTIER

Il existe un titre de clerc expert, à destination de personnes titulaires d'un master 1 en droit ou d'une expérience professionnelle de trois ans minimum

assortie du titre clerc aux procédures. La formation qui prépare à l'obtention de ce titre dure 481 heures réparties sur deux ans.

ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Le clerc expert peut évoluer vers le métier d'huissier de justice. Le clerc expert titulaire d'une maîtrise ou master 1 de droit ou d'un diplôme reconnu comme équivalent à la maîtrise de droit doit réaliser deux années de stage professionnel au sein d'une étude d'huissiers de justice. En parallèle il convient de s'inscrire à la formation du Département des Formation des Stagiaire (DFS). Le clerc expert titulaire du titre de clerc expert délivré par l'ENP peut également accéder à la formation de 2 ans préparant à l'examen professionnel permettant de devenir huissier de justice.

Le clerc admis à cet examen peut acheter une étude pour exercer comme huissier de justice en libéral, devenir huissier de justice salarié. Les clerks experts exercent leur activité très majoritairement dans les études d'huissiers de justice (90 %). Ils peuvent également partir travailler dans des cabinets d'avocats, des agences immobilières, chez des syndicats de copropriété, dans des banques, des sociétés de recouvrement...

STATUT ET CONDITIONS D'EXERCICE

Le métier s'exerce en tant que salarié d'une étude. En charge principalement de l'activité interne de l'étude, il est moins souvent que les autres clerks appelé à se déplacer sur le terrain. Il est classé dans la catégorie « cadre » dans la Convention Collective Nationale des huissiers de justice du coefficient 540 comme débutant à 640 après 10 ans d'ancienneté.

DONNÉES SUR L'EMPLOI

~ 1700 offices d'huissier de justice.

~12 000 salariés.

9 % de cadres.



33 %
- 35 ANS



61 %
FEMMES



82 %
TEMPS
PLEIN

94 %
CDI

RÉMUNÉRATION

Minimale conventionnelle, au 1^{er} avril 2016

Brut mensuel

- au coefficient 540: 3 080 €;
- au coefficient 640: 3 646 €

ALLER PLUS LOIN

- www.enpepp.org
- www.onisep.fr
- www.intercariforef.org
- www.rncp.cncp.gouv.fr
- OMPL
 - Études
 - Baromètres entreprises
 - Baromètres salariés